



De bonnes raisons d'adhérer au Spelc



J'obtiens un accompagnement personnalisé

Suivi de mes demandes de mutation, de l'évolution de ma carrière (promotion, reclassement, formation...)

Préparation de ma retraite : évaluation et aide dans la constitution de mon dossier

Toutes les réponses à mes questions sur mes droits...

Je profite d'avantages exclusifs

Grâce aux accords de partenariat, je bénéficie d'avantages liés à la cotisation : mutuelle santé, assurances, projets financiers...

Je bénéficie d'une protection juridique

Dans le cadre professionnel, en cas de violence, de harcèlement, d'atteinte au droit à l'image...

Je réduis mes impôts avec ma cotisation syndicale

Si je suis imposable, je bénéficie d'une réduction d'impôt de 66 %.

Aux frais réels, je déduis ma cotisation.

Si je ne suis pas imposable, 66 % de ma cotisation me seront remboursés.

Je suis défendu.e

Défense de mes intérêts et ceux de ma profession dans un esprit libre et constructif.

Je bénéficie des services et de l'expérience de toute une équipe dynamique, compétente et proche de moi, aussi bien au niveau local que régional ou national.



Je reçois des informations à domicile

via *L'éducateur chrétien*, le journal des adhérents du Spelc (infos pratiques, dossiers, analyses, vie du syndicat...) et les rubriques spécifiques du site www.spelc.fr